

## COUR SUPRÊME DU YUKON

SUCCESSION DE \_\_\_\_\_,  
défunt  
AUSSI CONNU SOUS LE NOM DE \_\_\_\_\_

### RÉPONSE (citation)

En réponse à la citation à accepter ou à refuser l'homologation en qualité d'exécuteur testamentaire datée du \_\_\_\_\_ 20\_\_, je [*énoncer l'engagement de demander la délivrance de lettres d'homologation dans les 14 jours que suivront ou le refus d'agir en qualité d'exécuteur testamentaire, ou énoncer les motifs de l'opposition à ce que la personne ayant délivré la citation demande la délivrance de lettres d'administration, selon le cas*].

Fait le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature [*exécuteur testamentaire ou son avocat*]

\_\_\_\_\_  
Nom en lettres moulées [*exécuteur testamentaire ou son avocat*]